

## Liste des délibérations examinées en séance de Conseil municipal du 5 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 5 septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis MOLINIÉ, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 12**

**Nombre de suffrages exprimés : 13**

**Date de la convocation : 29 août 2023**

**Etaient présents** : MM. MOLINIÉ Jean-Louis, SANCHEZ Pascal, CHENUIL Patricia, VIDALE Laurent, GAREZ Chantal, DAT Pierrette, DE LONGHI Joël, GARNY Christine, GAZEAU Christophe, KHÉRIF Christelle, LIZÉ Marielle, SOULIÈS Martine formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

**Etait représentée** : Mme SANS Laurence à M. VIDALE Laurent

**Etaient absents excusés** : M. FORT Cédric  
M. HERVILLY Laurent

Mme SOULIÈS Martine est élue secrétaire de séance.

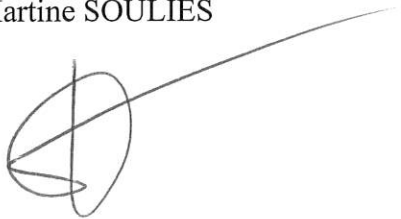
Monsieur le Maire ouvre la séance, le procès-verbal de la séance du 20 juin 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la Secrétaire de séance de cette réunion.

N°	Objet	État
2023-35	Validation des zonages et des OAP du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'Albret	Approuvée
2023-36	Lotissement « le Padouen » - SEM 47 - Approbation du Compte Rendu Annuel d'activités 2022	Approuvée
2023-37	Rapport annuel 2022 du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS) d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie	Approuvée
2023-38	Adhésion à la convention « Accompagnement Numérique » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne (CDG 47)	Approuvée
2023-39	Adhésion à la convention « Système d'Information Géographique InfoGéo47 » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne (CDG 47)	Approuvée
2023-40	Demande d'aide financière au titre du soutien économique exceptionnel aux communes pour le financement des dépenses d'énergie	Approuvée

2023-41	Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité (Recrutement ponctuel – Art. L332-23 1° du Code général de la fonction publique)	Approuvée
2023-42	Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 20 h. hebdomadaires - Mise à jour du tableau des effectifs	Approuvée
2023-43	Convention avec le S.D.I.S. de disponibilités des personnels communaux sapeurs-pompiers volontaires	Approuvée

Pour copie conforme  
à Buzet-sur-Baïse, le 6 septembre 2023

La Secrétaire de séance  
Martine SOULIÈS



Le Maire,  
Jean-Louis MOLINIÉ

